RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
CANTON DE PONTOISE - NEUILLY EN VEXIN

2021-19

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 septembre 2021

Le 20 septembre 2021,
Se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, à la salle polyvalente, sous la présidence de MME Daisy DESLANDES, Maire de la commune de Neuilly en Vexin, sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents : Mmes : Daisy DESLANDES, Martine GERBER, Laurence ROCHAS, Marion LIPAROTI, Snezana MALBRANQUE
MM. : Philippe CAPRON, Michel JAMET, Frédéric MARCHAND, Jérôme OLIVIER, Benoît COQUILLARD, Antonio DA COSTA.
Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Martine GERBER a été désignée comme secrétaire de séance.

Madame le Maire demande de modification de l'ordre du jour afin d'ajouter l'approbation du compte rendu du conseil municipal du 19 juillet 2021

1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 juillet 2021

Le Conseil Municipal est appelé à formuler ses observations sur le procès-verbal du 19 juillet 2021. Aucune observation n'étant formulée, Madame le Maire le soumet au vote. Le Conseil adopte à l'unanimité des membres présents le procès-verbal.

2) DELIBERATION PORTANT SUR L'ELARGISSEMENT DU DROIT DE PREEMPTION

Suite à la délibération sur le droit de préemption votée en septembre 2020, et afin de corriger une erreur sur les zones AU incluses, mais non existantes dans notre PLU, Madame le Maire propose une délibération rectificative, et un élargissement de ce droit à toutes les zones du PLU, ainsi que l'institution d'un droit de préemption renforcé sur l'ensemble de la commune.

Après discussion, le conseil municipal vote la délibération nr 2021-17 comme suit :
Pour : 10 votes
Abstention : 1 vote

3) BUDGET

M. Olivier donne un point sur les finances de la commune au 15 septembre :
- dépenses de fonctionnement : 33% du budget
- recettes de fonctionnement : 26% du budget

M. Jamet explique que pour couvrir les frais de rénovation du bâtiment (mairie et appartement) ainsi que les travaux à venir d'enfouissement des lignes, hors subvention, la commune devra souscrire un emprunt de l'ordre de 180 000€. Contact a été pris avec 'La Banque des Territoires' pour une première approche financière.

2021-20

QUESTIONS DIVERSES

Salle polyvalente :

- Le rapport d'expertise structure a été reçu et transmis aux architectes, nous sommes donc dans l'attente de leur projet.
- Suite à l'intrusion dans la salle, et aux dégâts occasionnés, nous avons remplacé les deux extincteurs vidés et proposons le rajout d'un extincteur dans la cuisine. Approuvé à l'unanimité.
- Nous devons réfléchir sur les tarifs à appliquer pour 2021, et sur la problématique du ménage (mal fait en fin de location, acquisition de matériel plus performant)
- L'aire de jeux a été contrôlée le 16/09/21 par la sté Soléus.

Entretien du village :

Globalement les remontées des habitants sont positives sur le travail et le comportement du personnel des Jardins Sereins, qui travaillent dans le village.
Nous avons rajouté au contrat l'entretien de deux chemins (au départ de la fin de la rue basse, et au départ du bois des Heurts) ainsi de la cour de la mairie.
Voir si sur la butte en face de la place de la mairie, il y a lieu de couper l'arbre =>Snezana.

Ecole de Bréançon :

Suite à notre rencontre en juillet, notre proposition d'une participation exceptionnelle de 1000€ pour la rentrée 2021, a été acceptée par la mairie de Bréançon, sans aucune augmentation des activités périscolaires (cantine ou garderie).
Cette charge vient en surcroit des frais de fonctionnement habituels de 460.81€ pour les primaires et de 670.43€ pour les maternelles.
Nous remercions l'équipe de Bréançon pour l'acceptation de ce compromis.

DEPART A 23H45 de :

- Laurence Rochas
- Marion Liparoti

Point sur les réunions des syndicats.

Cimetière :

Benoit fait un point sur son avancement de gestion du cimetière.
Nous devons revoir les tarifs en fonction des dernières dispositions gouvernementales, et le règlement selon les nouvelles connaissances de Benoit.

2021-21

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24H

Relevé des délibérations

- 2021-17 Délibération droit de préemption.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE
CANTON DE PONTOISE - NEUILLY EN VEXIN

2021-22

Etat de présence

Daisy DESLANDES

Martine GERBER

Marion LIPAROTI

Snezana MALBRANQUE

Laurence ROCHAS

Benoît COQUILLARD

Philippe CAPRON

Antonio DA COSTA

Michel JAMET

Frédéric MARCHAND

Jérôme OLIVIER